

CERTIFICATION HAS / EVALUATION ANESM

Comparaison du référentiel d'évaluation interne

	Certification HAS	Evaluation ANESM
+	Un référentiel unique, des outils et une méthodologie d'évaluation définie. Saisie simplifiée pour l'auto évaluation lors de la V2010, et notamment avec la plateforme de saisie.	Le GREPHH a édité un outil adapté sur la maîtrise du risque infectieux. Cet outil est intégré à la démarche d'évaluation interne.
-	Des critères parfois lourds à mettre en place pour des petites structures, il s'agit notamment de la dispensation nominative, l'éducation thérapeutique. Des thèmes ou nos établissements sont moins concernés comme le don d'organes.	Pas de méthodologie laissant à chacun l'opportunité de mener sa propre évaluation mais entraînant des différences entre les établissements. = Evaluations très hétérogènes. Multiples recommandations éditées par l'ANESM, MOBIQUAL, et des référentiels émanant des conseils généraux, les cabinets de consultants, etc...

L'ANAP et l'OMEDIT ont édité un outil adapté pour évaluer le processus de prise en charge médicamenteuse en EHPAD. Cet outil devrait être intégré à l'évaluation pour amener les EHPAD à maîtriser le risque de iatrogénie.

Comparaison de la visite d'évaluation externe

	Certification HAS	Evaluation ANESM
+	Professionnels de santé mandatés par la HAS pour l'évaluation externe Professionnels formés à la visite de certification. Utilisation d'outils communs entre les experts visiteurs.	
-	Dans les petits établissements se sont souvent les mêmes professionnels qui rencontrent les EV : cellule qualité, CLUD, CLIN, CREX, CRUQPC, Lourdeur des éléments de preuve en V2010. Certification V2010 trop administrative.	Consultant habilité par l'ANESM et n'ayant pas forcément une activité en santé ou très peu d'activité. 1047 organismes habilités et seulement 23% des organismes ont déclaré une activité (Pièce jointe: rapport de l'ANESM de juin 2013). Aucune formation des consultants. Seule la circulaire du 21 octobre 2011 précise le périmètre et les objectifs de la visite Lourdeur avec la procédure adaptée à réaliser pour le choix du consultant.

Comparaison du rapport d'évaluation interne et externe de l'ANESM

Le rapport d'évaluation externe en EHPAD doit comporter une synthèse au regard de 4 objectifs, laissant place à toute interprétation subjective de la part de l'organisme agréé. (PJ annexe de la circulaire sur les rapports). De plus ces objectifs ne sont pas identiques aux objectifs du rapport d'évaluation interne.

Objectifs du rapport interne	Objectifs du rapport externe
<ul style="list-style-type: none">- Promotion de l'autonomie, de la qualité de vie et de la santé.- La personnalisation de l'accompagnement.- La garantie des droits et de la participation.- La prévention des risques spécifiques à la population accueillie et au mode d'accompagnement.	<ul style="list-style-type: none">- Les conditions d'élaboration et de mise en œuvre du projet d'établissement ou du service, d'organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers, et les modalités de leur évaluation avec le concours des usagers.- L'expression et la participation des usagers : fonctionnement du CVS ou autre forme de participation, appréciation sur la prise en compte des avis des usagers et l'effectivité.- La politique de prévention et de gestion des risques de maltraitance institutionnelle ou individuelle.- L'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique.

Comparaison des calendriers pour la certification HAS et l'évaluation ANESM

	Certification HAS V2014	Evaluation interne ANESM
Interne	Compte qualité tous les 18 à 24 mois. (PJ sur compte qualité)	Rapport évaluation interne tous les 5 ans a délivré à l'autorité ayant délivré l'autorisation ou lors de la révision du CPOM.
Externe	Visite tous les 4 ans + visite intermédiaire au regard du compte qualité.	Evaluation externe à mener entre la date de l'autorisation et le renouvellement soit 2 visites en 15 ans. Même date butoir pour tous les établissements. (juin 2013 : 19.5% des ESSMS ont réalisé leur évaluation externe (rapport ANESM)).

→ Nécessité d'uniformiser les calendriers entre les évaluations internes et externes.

Coût de l'évaluation externe en EHPAD

L'ANESM estime le coût d'une évaluation d'un EHPAD à 7850 euros.

Ci-dessous, quelques exemples obtenus avec d'autres établissements sur les coûts de l'évaluation externe :

EHPAD de 38 lit : 4700€ TTC
EHPAD de 77 lits : 5500€ TTC
EHPAD de 89 lits : 5500€ TTC
EHPAD de 119 lits : 6400€ TTC
Logement foyer de 10 studios : 2800€ TTC

Certification HAS V2014 (PJ certification V2014) et activité EHPAD

La nouvelle certification est basée sur le programme qualité alimentant le compte qualité, sur les audits de processus et la visite du « patient traceur » (2 PJ sur audit de processus et patient traceur), sur le déploiement et suivi d'indicateurs, ainsi que sur le développement des check list.

Il faut adapter et inclure l'activité EHPAD dans le manuel de certification HAS.

Chapitre 1 du manuel à adapter comme pour l'activité HAD

Exemples :

- Prendre en compte la spécificité du lieu de vie notamment pour l'identification du patient,
- prendre en compte la prise en charge médicamenteuse sans PUI. + les AS qui aident à la prise médicamenteuse,
- prendre en compte que le nombre d'ETP en EHPAD ne permet pas le déploiement d'EPP aussi nombreuse qu'en sanitaire,
- l'éducation thérapeutique devient non adaptée.
- il faut intégrer le DARI.

Rajouter un chapitre sur l'accompagnement en EHPAD, comprenant les recommandations de l'ANESM:

- La garantie des droits individuels et collectifs
- La prévention des risques liés à la santé inhérents à la vulnérabilité des résidents
- Le maintien des capacités dans les actes de la vie quotidienne et l'accompagnement de la situation de dépendance.
- La personnalisation de l'accompagnement ;
- L'accompagnement de la fin de vie.

Laisser pour la première visite l'évaluation interne obligatoire pour permettre aux EHPAD de rattraper le niveau des autres activités.